MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'armement

DGA
DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'ARMEMENT

DIRECTION DES OPERATIONS

DE LA MAINTENANCE ET DU NUMERIQUE

UM CTER

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Référence : 2026#35 DGA/DIE/ST/IP/ATH/SH **Version :** **1**

Marché n°: **2026SO0901**

Ayant pour objet : Complément de la base de données anthropométriques interarmées (BAIA) et prestations associées

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026 - Tous droits réservés

SOMMAIRE

0 GÉNÉRALITÉS 3

0.1 Objet du document 3
0.2 Terminologie 3

1 DOCUMENT UNIQUE DE BESOIN 4

2 SPÉCIFICATION DE MANAGEMENT ET D'ASSURANCE QUALITÉ (SDMAQ) 4

2.1 Réunions – revues 4
2.2 Calendrier des travaux 4
2.3 Réunion de lancement 4
2.4 Réunions d'avancement 5
2.5 Revue de synthèse 5
2.6 Réunions d'opportunité 5
2.7 Gestion documentaire et standards 5

3 COMPOSITION DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS ET DES FOURNITURES (CDPF) 7

3.1 Campagne auprès de l'Armée de Terre 7
3.2 Campagne auprès de la Marine Nationale 8
3.3 Réalisation des mesures anthropométriques 8

4 ENTRÉES ÉTATIQUES 9

5 SYNTHÈSE DES FOURNITURES 10

ANNEXE 1 LISTE DES MESURES ANTHROPOMETRIQUES 11
ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE 39

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

0 GÉNÉRALITÉS

0.1 Objet du document

Ce CCTP concerne le marché dont l'objet est cité en page de garde. Il en spécifie les clauses techniques particulières et porte sur l'actualisation de la base de données existante.

0.2 Terminologie

CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CDPF	Composition Détaillée des Prestations et Fournitures
DUB	Document Unique de Besoin
MN	Marine Nationale
NP	Non Protégé
PJD	Plan de Justification de la Définition
SdMAQ	Spécification de Management et d'Assurance Qualité

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

1 DOCUMENT UNIQUE DE BESOIN

Sans Objet

2 SPÉCIFICATION DE MANAGEMENT ET D'ASSURANCE QUALITÉ (SDMAQ)

2.1 Réunions – revues

{M-01} Le titulaire doit prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des réunions et revues notamment en envoyant aux participants :

- au moins 1 semaine avant la réunion, l'ordre du jour,
- au moins deux jours avant la réunion, les planches qui seront présentées en réunion.

{M-02} Une proposition de date doit être soumise au plus tard 1 mois avant, à l'Administration.

{M-03} Sauf dispositions contraires, les comptes rendus des réunions sont rédigés par le titulaire en respectant l'ordre du jour et soumis pour acceptation, 10 jours calendaires suivant la réunion correspondante, à l'Administration.

{M-04} Après approbation et prise en compte des éventuelles remarques de l'Administration en charge de l'affaire, le titulaire assure la diffusion dudit compte-rendu aux organismes qui lui seront précisés.

{M-05} Les réunions se tiennent sur le site de la DGA Balard. À la demande de l'Administration, elles peuvent se tenir :

- soit chez le titulaire,
- soit dans les locaux d'un autre organisme étatique,
- soit via une conférence téléphonique pour des échanges NP.

2.2 Calendrier des travaux

{M-06} Le titulaire fournit lors de sa réunion de lancement le calendrier de référence et lors des réunions suivantes l'avancement des tâches vis-à-vis de ce calendrier.

2.3 Réunion de lancement

{M-07} Le titulaire doit organiser la réunion de lancement dans le mois qui suit la notification du marché. Il présente au cours de cette réunion son organisation (organigramme des tâches et identification des personnes affectées au projet) et le plan de déroulement envisagé.

{M-08} Au cours de cette réunion, le titulaire présente à minima les points suivants :

- le planning avec les jalons et le chemin critique,
- l'organigramme, la liste et les coordonnées des acteurs et des entités du projet industriel,
- le tableau des risques identifiés dans l'exécution du marché,
- les fournitures contractuelles et leur calendrier de livraison,
- l'état des travaux réalisés depuis la notification,
- la liste initiale des actions à entreprendre.

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

© DGA 2026

2.4 Réunions d'avancement

{M-09} Le titulaire organise des réunions d'avancement trimestrielles.

{M-10} Au cours de ces réunions, le titulaire présente les points suivants:

- le planning d'avancement des travaux mis à jour,
- le tableau des actions en précisant le responsable,
- les actions à réaliser d'ici la prochaine réunion,
- les problèmes identifiés par le titulaire lors de la période écoulée. Chaque problème sera daté et intégrera les actions mises en place pour le traiter,
- les risques identifiés (avec leur criticité, impact en coût/délai/performances et actions de maîtrise associées),
- l'état actualisé des fournitures : tableau qui reprend le contenu de la composition détaillée des fournitures, l'intitulé de la fourniture, la date contractuelle de livraison, la date attendue, la date réelle de livraison avec l'écart et l'explication, le cas échéant sur le retard,
- le bilan financier (état des factures et des acomptes),
- la liste des courriers échangés.

{M-11} Le compte rendu de réunion est fourni à l'Administration sous forme informatique. Il reprend les planches présentées, les actions et les remarques soulevées en réunion.

2.5 Revue de synthèse

{M-12} Le titulaire doit organiser une réunion de synthèse à la fin de l'étude. Les documents devront être livrés quinze jours calendaires avant la tenue de la réunion.

2.6 Réunions d'opportunité

{M-13} Des réunions sur des points techniques, contractuels ou administratifs peuvent être organisées à la demande du titulaire ou de l'Administration.

{M-14} Pour les réunions d'opportunité organisées à la demande du titulaire, un rapport succinct présentant l'objet de la réunion est demandé.

2.7 Gestion documentaire et standards

{M-15} L'état de production documentaire comprend pour chaque document requis (livrable) : son titre, son identifiant, sa version, la date d'émission de la version, le statut de la version document (pour information, pour avis).

{M-16} Les évolutions par rapport à la version précédente des fournitures intermédiaires ayant fait l'objet de remarques sont identifiables dans le corps du document, et pour les versions finales présentées aux opérations de vérification, un document épuré de toute modification, est livré. La traçabilité de cette prise en compte est annexée au livrable mis à jour.

{M-17} Chaque livrable dû par le titulaire, et qui ne peut être envoyé par courrier électronique, est livré en 2 exemplaires informatiques sur 2 supports amovibles distincts.

{M-18} L'exemplaire informatique contient, en sus du contenu des livrables, les éléments complémentaires tels que données ou articles référencés, apportant des éléments de justification. Ces éléments complémentaires sont uniquement acceptés en français ou en anglais.

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

© DGA 2026

{M-19} Les documents relatifs à la conduite et au suivi du marché (convocations, rapports d'avancement, supports présentés lors des réunions, comptes rendus de réunion) sont diffusés à l'Administration par voie informatique.

{M-20} Tout document numérique, qu'il soit transmis par voie informatique ou via support clé USB, est fourni sous une forme informatique utilisable par les moyens informatiques de l'Administration (format numérique compatible Microsoft Office ou Adobe Acrobat).

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

3 COMPOSITION DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS ET DES FOURNITURES (CDPF)

Dans la suite du document le terme campagne correspondra à l'ensemble des jours de mesure pour une population donnée (voir exigences CDPF-10 à CDPF-17).

{CDPF-01} Le titulaire doit fournir à l'administration deux trousses anthropométriques composée des éléments suivants :

- un mètre ruban,
- une toise anthropométrique démontable destinée aux mesures longitudinales et transversales,
- un pied à coulisse,
- un compas d'épaisseur.

{CDPF-02} Le titulaire doit donner à l'administration les preuves de formations, compétences et expertise des personnels qui réaliseront les mesures définies ci-après, ou donnera son plan d'action pour avoir une équipe de mesureurs prêt à réaliser les activités du présent marché.

{CDPF-03} Les personnes réalisant les mesures doivent avoir une formation en anatomie palpatoire et dans la prise de mesures anthropométriques.

{CDPF-04} Le titulaire doit définir la méthodologie, le process global et les moyens mis en œuvre pour mener les campagnes de mesures et permettant d'assurer la prise des mesures la plus fiable possible avec une répétabilité, que ce soit inter et intra personnel, sur l'ensemble du marché.

{CDPF-05} Pour chaque déplacement listé aux paragraphes 3.1 et 3.2, le titulaire doit réaliser les prestations définies au § 3.3.

{CDPF-06} Le titulaire doit se conformer au dictionnaire des mesures anthropométriques fourni par l'Administration et donné en Annexe 1.

{CDPF-07} Les données recueillies dans le cadre du présent contrat doivent être fournies à l'administration après chaque campagne dans un fichier Excel.

{CDPF-08} Le titulaire doit en début de semaine après chaque semaine de mesures, fournir à l'administration les données brutes recueillies.

{CDPF-09} Le titulaire doit après chaque semaine de mesure vérifier la cohérence de l'échantillon avec les distributions de données antérieures.

3.1 Campagne auprès de l'Armée de Terre

{CDPF-10} Le titulaire doit mesurer 160 fantassins dans au moins 4 enceintes militaires des villes suivantes :

- 1RCP – Pamiers
- 92RI – Clermont-Ferrand ou 35RI – Belfort
- 27BC – Annecy ou 7BCA – Varces ou 13BCA – Chambéry
- 1RIMa – Angoulême ou 21RIMa – Fréjus

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

{CDPF-11} Le titulaire doit mesurer 75 cavaliers dans les enceintes militaires des villes suivantes :

- 1REC – Aubagne
- 501RCC – Mourmelon

{CDPF-12} Le titulaire doit mesurer 75 militaires du matériel dans les enceintes militaires des villes suivantes :

- 2RMAT – Bruz
- 1RTP – Cugnaux

{CDPF-13} Le titulaire doit mesurer 50 militaires du génie dans l'enceinte militaire du 2REG à Laudun.

{CDPF-14} Le titulaire doit mesurer 50 artilleurs dans l'enceinte militaire du 11RAMa à Saint Aubin du Cormier.

3.2 Campagne auprès de la Marine Nationale

La campagne de mesures auprès de la Marine Nationale, comportera jusqu'à 192 personnes à mesurer.

Les trois exigences ci-dessous définissent les objectifs du nombre de personne à mesurer au sein des populations concernées. Cependant l'administration pourra ajuster ces nombres tout en gardant le nombre maximal de 192 personnes à mesurer.

{CDPF-15} Le titulaire doit mesurer 96 personnels des bâtiments de surface sur la base navale de Toulon.

{CDPF-16} Le titulaire doit mesurer 64 sous-mariniers sur la base navale de Toulon et/ou Brest.
Nota : de préférence les mesures seront faites à Toulon.

{CDPF-17} Le titulaire doit mesurer 32 personnels des FS dans l'enceinte militaire de Lorient et/ou Toulon.

3.3 Réalisation des mesures anthropométriques

{CDPF-18} Le titulaire doit pour chaque personne, réaliser les mesures 1D définies dans l'annexe 1.

{CDPF-19} Le titulaire doit, pour chaque personne, faire passer un questionnaire fourni en annexe 2.
Nota : le questionnaire pourra être mis à jour par l'administration et fournit au titulaire avant le premier déplacement.

{CDPF-20} Le titulaire doit compiler les réponses du questionnaire dans une base de données Excel.

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

4 ENTRÉES ÉTATIQUES

L'Administration est en charge de l'organisation (planification et cadencement des passages des personnes à mesurer) des semaines de campagnes. Le titulaire organisera les plannings de passages des différents personnels à mesurer.

Référence	Désignation	Date de mise à disposition
GFE01	Dictionnaire des mesures	T0+3 mois
GFE02	Questionnaire	T0+3 mois

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

5 SYNTHÈSE DES FOURNITURES

Le tableau ci-après récapitule le libellé, les fournitures et les destinataires :

POSTE	N°	DESIGNATION	DELAI
1	F01	Compte rendu de la réunion de lancement	Date de réunion + 15 jours
1	F02.X X=1 -> 3	Compte rendu des réunions d'avancement trimestriel	Date de réunion + 15 jours
1	F03	Deux Trousses anthropométriques	Fin des prestations + 15 jours
1	F04.1	Base de données campagne Fantassin	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F04.2	Base de données campagne Cavalier	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F04.3	Base de données campagne Matériel	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F04.4	Base de données campagne Génie	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F04.5	Base de données campagne Artilleur	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F04.6	Base de données campagne Surfacier	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F04.7	Base de données campagne Sous-marinier	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F04.8	Base de données campagne FS marine	Date de fin de la campagne + 3 jours
1	F06	Compte rendu de la réunion de synthèse	Fin des prestations + 15 jours

Adresses des organismes destinataires :

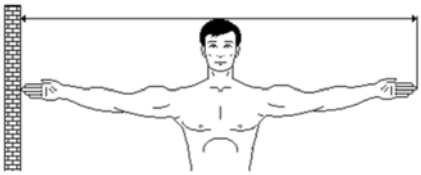
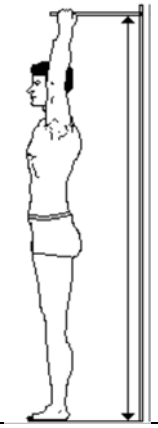
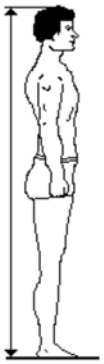
- DIE/ST/IP/ATH/SH
 60 boulevard du Général Martial Valin – CS 21623 – 75509 Paris cedex 15

- DIE/TT/SDT/TS/SH
 Rocade EST Echangeur de GUERRY 18021 Bourges Cedex

- DIE/TN/SDT/IOM/FHEE
 Avenue de la Tour Royale BP 40915 83050 Toulon Cedex

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

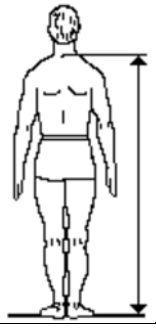
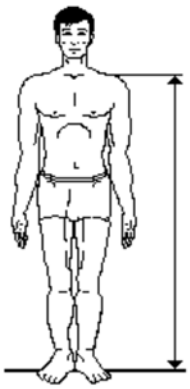
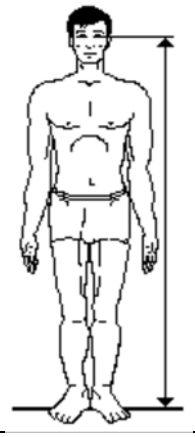
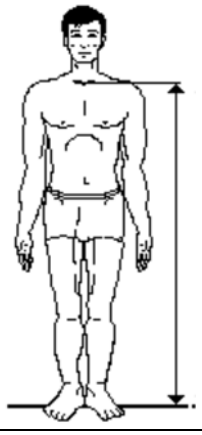
ANNEXE 1 Liste des mesures anthropométriques

Définition	Méthode de prise de la mesure	Schéma
Poids du sujet dévêtu	Debout sur une balance médicale. Les 2 pieds en appui symétrique	
Grande envergure des membres supérieurs	Sujet debout, membres supérieurs levés à l'horizontale, mains tendues dans le prolongement de l'avant-bras, l'extrémité d'un des médius affleurant le mur. Mesure de la distance entre le mur et l'extrémité de l'autre main.	
Hauteur fonctionnelle d'atteinte du membre supérieur, sujet debout	Sujet debout, la toise étant posée verticalement, le sujet saisit la réglette qu'il propulse au-dessus de sa tête jusqu'à la limite de la zone de confort. On mesure la distance entre la réglette et le sol.	
Stature (vertex - sol)	Sujet debout, talons joints, la tête orientée selon le plan de Francfort, hauteur du sommet de la tête (vertex) au-dessus du sol.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

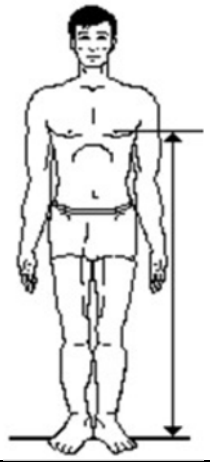
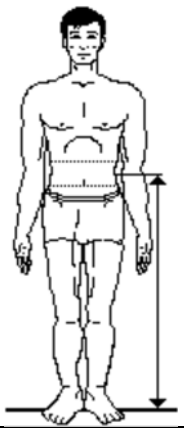
© DGA 2026

Hauteur 7ème vertèbre cervicale - sol	Sujet debout, talons joints, hauteur de la 7ème vertèbre cervicale (C7) au-dessus du sol.	
Hauteur acromion - sol	Sujet debout, talons joints, hauteur du bord supérieur et externe de l'épaule (acromion) au-dessus du sol	
Hauteur tragus - sol	Sujet debout, talons joints, la tête orientée selon le plan de Francfort, hauteur du tragus (point situé en haut et en avant du conduit auditif) au-dessus du sol	
Hauteur suprasternale - sol	Sujet debout, talons joints, hauteur de la partie médiane du bord supérieur du sternum au-dessus du sol.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

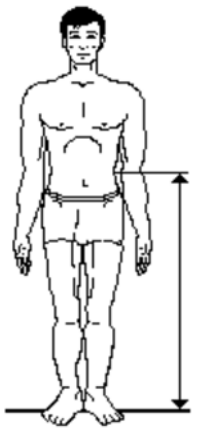
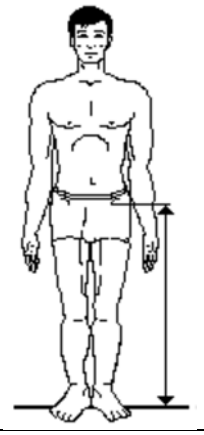
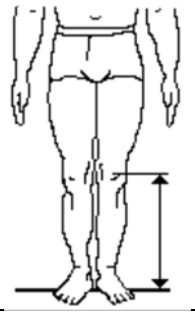
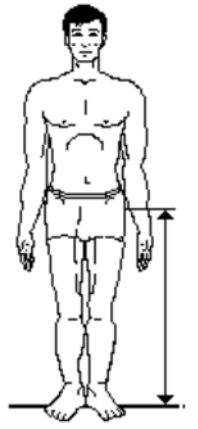
© DGA 2026

Hauteur mamelon - sol	Sujet debout, talons joints, distance verticale du mamelon au sol	
Hauteur olécrane - sol	Sujet debout, talons joints, avant-bras fléchi à angle droit, hauteur de la pointe du coude (olécrane) au-dessus du sol.	
Hauteur de la ceinture naturelle juste au-dessous de la cage thoracique	Sujet debout, bras le long du corps, mesure de la distance entre la ligne définie par la mi-distance entre les crêtes iliaques et les dernières côtes droite et gauche et le sol	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

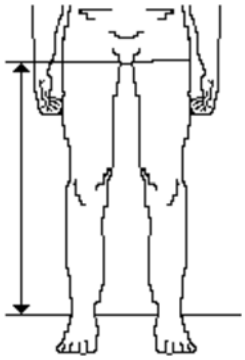
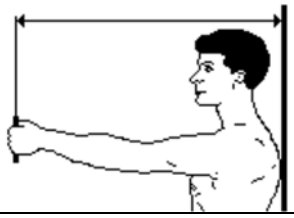
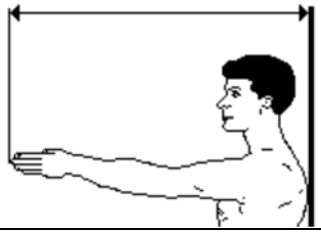
© DGA 2026

Hauteur crête iliaque - sol	Sujet debout, talons joints, hauteur du point le plus supérieur de l'aile iliaque (point cristal) au-dessus du sol	
Hauteur E.I.A.S. gauche - sol	Sujet debout, talons joints, hauteur du repère osseux gauche le plus antérieur de l'aile iliaque (épine iliaque antéro-supérieure) au-dessus du sol	
Hauteur milieu de la rotule – sol	Sujet debout, talons joints, hauteur de la partie centrale de la rotule au-dessus du sol.	
Hauteur trochanter gauche - sol	Sujet debout, talons joints, hauteur de la partie supérieure et externe du fémur gauche (trochanter) au-dessus du sol	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

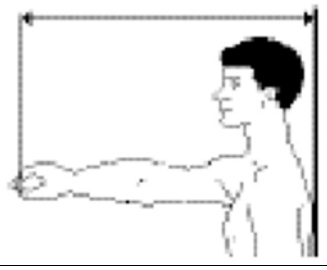
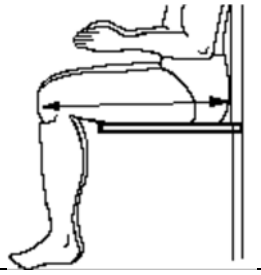
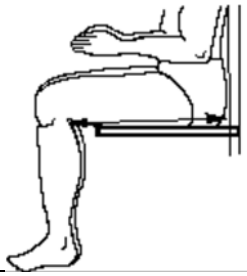
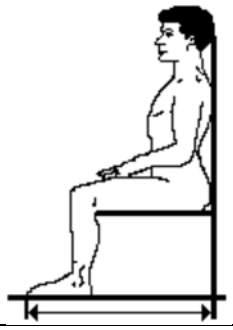
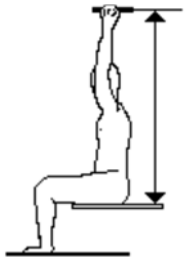
© DGA 2026

Hauteur pubis - sol	Sujet debout, jambes légèrement écartées, mesure du bord inférieur du pubis (entrejambe) au-dessus du sol	
Hauteur yeux - sol à genoux	Sujet accroupi, genou droit à terre, fesse droite en appui sur le talon droit, jambe gauche fléchie, regard à l'horizon, mesure de la hauteur des yeux (plan pupillaire) au-dessus du sol.	
Distance fonctionnelle d'atteinte antérieure du membre supérieur, sujet assis	Sujet assis en position relâchée, dos contre le mur, le sujet saisit une réglette coulissante qu'il propulse vers l'avant jusqu'à la limite de la zone de confort, mesure de la distance entre la réglette et le plan du mur.	
Distance plan postérieur - dactylion, bras tendu à l'horizontal / épaule collée au plan de référence	Sujet assis, les épaules collées contre un plan vertical, le bras, l'avant-bras et la main tendus au maximum vers l'avant, mesure de la distance comprise entre le plan de référence verticale et l'extrémité du médius	

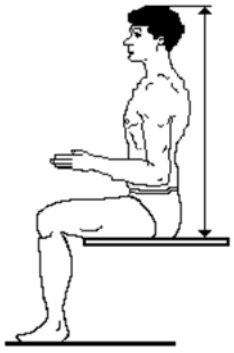
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

Distance plan postérieur - pince pouce-index	Sujet assis, les épaules collées contre un plan vertical, le bras et l'avant-bras tendus vers l'avant, le pouce et l'index formant une pince, mesure de la distance entre le plan de référence et l'extrémité de la pince.	
Distance plan postérieur du massif fessier - face antérieure du genou	Sujet assis, jambes fléchies à angle droit, fesses appuyées au mur, distance à partir du mur servant de plan de référence entre la face postérieure des fesses et la face antérieure du genou.	
Distance plan postérieur du massif fessier - creux poplité	Sujet assis, jambes fléchies à angle droit, dos appuyé au mur, mesure de la distance entre le mur servant de plan de référence et la pointe des pieds	
Distance plan postérieur du massif fessier à la pointe des pieds (sujet assis)	Sujet assis, jambes fléchies à angle droit, dos appuyé au mur, mesure de la distance entre le mur servant de plan de référence et la pointe des pieds	
Hauteur fonctionnelle d'atteinte du membre supérieur (sujet assis)	Sujet assis en position relâchée, la toise étant posée verticalement sur le plan d'assise, saisit la réglette coulissante qu'il propulse au-dessus de sa tête jusqu'à la limite de la zone de confort. On mesure la distance entre la réglette et le plan du siège	

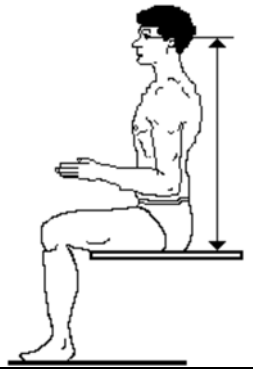
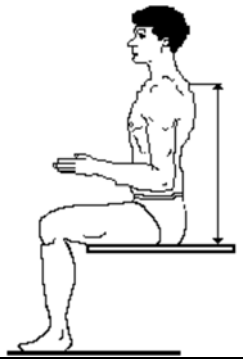
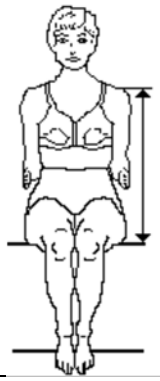
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Hauteur vertex-siège (sujet assis relâché)	Sujet assis dans une position naturelle, la tête orientée selon le plan de Francfort, hauteur du sommet de la tête (vertex) au-dessus du plan du siège.	
Hauteur ectocanthion-siège (sujet assis relâché)	Sujet assis en position relâchée, la tête orientée selon le plan de Francfort, mesure de la distance entre le point situé à l'angle palpébral externe (ectocanthion) et le plan du siège.	
Hauteur ectocanthion-sol (sujet assis relâché)	Sujet assis en position relâchée, la tête orientée selon le plan de Francfort, mesure de la distance entre le point situé à l'angle palpébral externe (ectocanthion) et le sol. jambes fléchies à angle droit.	
Hauteur vertex-siège (taille assis redressé)	Sujet assis redressé au maximum, la tête orientée selon le plan de Francfort, hauteur du sommet de la tête (vertex) au-dessus du plan du siège.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

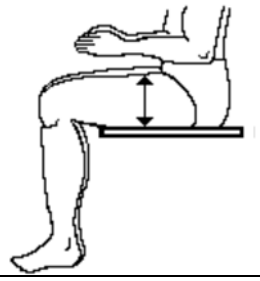
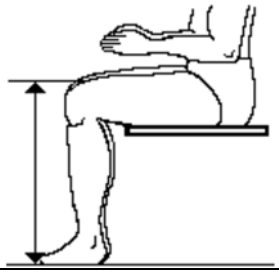
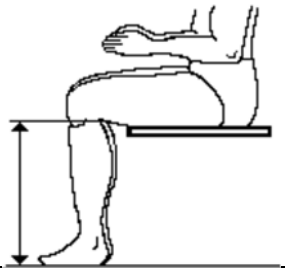
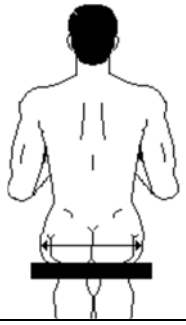
© DGA 2026

Hauteur ectocanthion-siège (sujet assis redressé)	Sujet assis redressé, la tête orientée selon le plan de Francfort, mesure de la distance entre le point situé à l'angle palpébral externe (ectocanthion) et le plan du siège	
Hauteur 7ème vertèbre cervicale - siège (sujet assis redressé)	Sujet assis redressé au maximum, la tête orientée selon le plan de Francfort, hauteur de la 7ème vertèbre cervicale (C7) au dessus du plan du siège	
Hauteur acromion - plan du siège (sujet assis redressé)	Sujet assis redressé au maximum, hauteur du bord supérieur et externe de l'épaule (acromion) au-dessus du plan du siège	
Hauteur olécrane - plan du siège (sujet assis redressé)	Sujet assis redressé, avant-bras fléchi à angle droit, hauteur de la pointe du coude (olécrane) au-dessus du plan du siège	

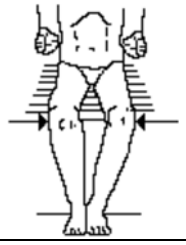
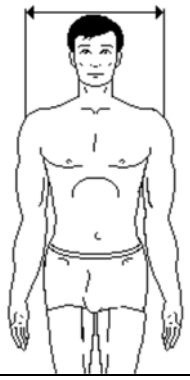
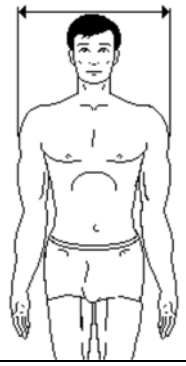
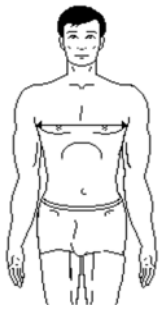
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

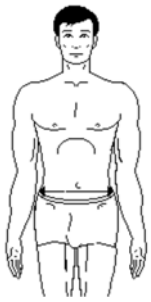
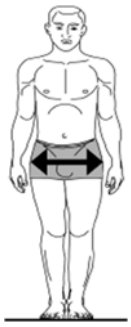
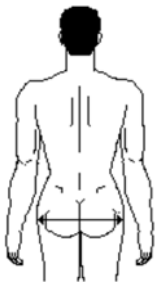
© DGA 2026

Épaisseur de la cuisse (sujet assis)	Sujet assis, jambes fléchies à angle droit, épaisseur de la cuisse mesurée entre le point le plus haut de la face supérieure de la cuisse et le plan du siège	
Hauteur genou-sol	Sujet assis, jambes fléchies à angle droit, hauteur de la partie supérieure du genou audessus du sol.	
Hauteur genou-sol	Sujet assis, jambes fléchies à angle droit, hauteur du pli du genou (creux poplité) au dessus du sol.	
Largeur coude à coude	Sujet assis, bras le long du corps, avant-bras fléchis à angle droit, mesure de la distance entre les points les plus externes du coude	
largeur maximale des fesses (sujet assis)	Sujet assis, jambes fléchies à angle droit, mesure de la distance maximale entre les points les plus externes au niveau du massif fessier.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Largeur des deux genoux non serrés (sujet assis)	Sujet assis, talons joints, muscles des cuisses relâchés, mesure de la distance entre les deux faces externes des genoux	
Largeur biacromiale	Sujet debout, bras le long du corps, en position naturelle, mesure de la distance entre les bords supérieurs et externes des épaules (acromions)	
Largeur bideltoïdienne	Sujet debout, bras le long du corps, en position naturelle, mesure de la distance entre les points les plus externes de la masse musculaire des épaules (muscles deltoïdes)	
Largeur du thorax	Sujet debout, en respiration indifférente, largeur maximale du thorax au niveau des mamelons.	

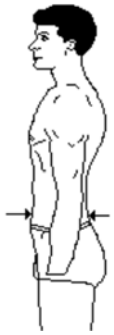
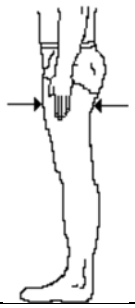
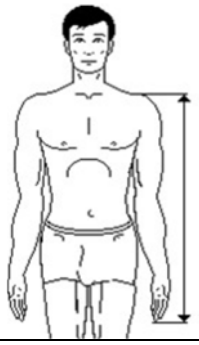
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Largeur bicrête	Sujet debout, distance au niveau des os des hanches (crêtes iliaques) entre les points cutanés les plus externes	
Largeur bitrochanter	Sujet debout, talons joints, distance prise entre les parties supérieures des fémurs (faces externes des deux trochanters).	
Largeur maximale des fesses (sujet debout)	Sujet debout, jambes jointes, mesure de la distance maximale entre les points les plus externes au niveau du massif fessier.	
Largeur maximum au niveau des coudes, sujet debout bras le long du corps	Sujet debout, talons joints, mesure de la distance entre les deux faces externes des coudes.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

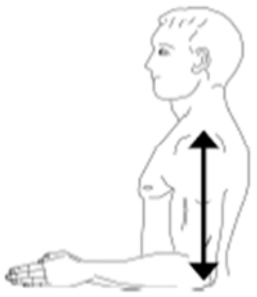
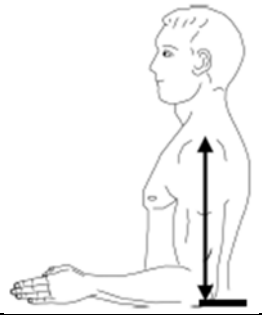
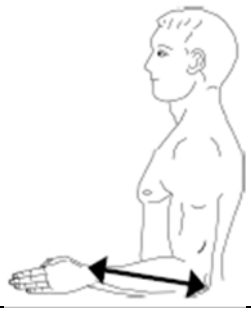
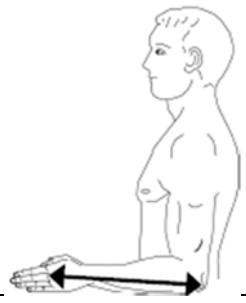
© DGA 2026

Diamètre antéro-postérieur de l'abdomen au niveau de l'ombilic (sujet debout)	Sujet debout, bras pendant le long du corps, diamètre antéro-postérieur maximal de l'abdomen pris au niveau de l'ombilic.	
Épaisseur des cuisses au 1/3 supérieur (sujet debout)	Sujet debout, talons joints, diamètre antéro-postérieur pris au tiers supérieur de la cuisse.	
Longueur maximale du pied	Sujet debout, charge pondérale également répartie sur les deux pieds, distance entre le point le plus postérieur du talon et le point le plus antérieur de l'orteil le plus long.	
Largeur maximale du pied	Sujet debout, charge pondérale également répartie sur les deux pieds, largeur maximale du pied prise entre les points les plus externes de la base des orteils (1ère et 5ème articulations métatarso-phalangiennes).	
Longueur du membre supérieur acromion-dactylion	Sujet debout, talons joints, bras le long du corps, main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, mesure de la distance entre le bord supérieur et externe de l'épaule (acromion) et l'extrémité du majeur (dactylion).	

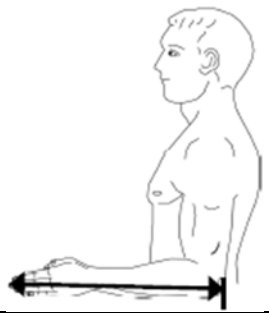
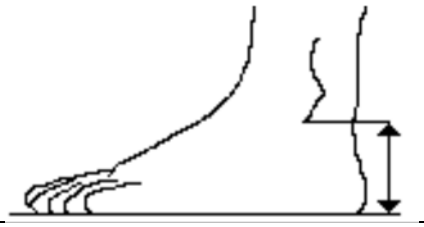
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

Diamètre antéro-postérieur du thorax (mamelon-omoplate)	Sujet assis, en respiration indifférente, diamètre antéro-postérieur maximal du thorax passant en avant au niveau du mamelon et en arrière au niveau de l'omoplate.	
Distance acromion-épicondyle	Sujet assis redressé, avant-bras fléchi à angle droit, distance entre le bord supérieur de l'épaule (acromion) et l'axe d'articulation du coude (épicondyle).	
Distance acromion-olécrane	Sujet assis redressé, avant-bras fléchi à angle droit, distance entre le bord supérieur de l'épaule (acromion) et la pointe du coude (épicondyle).	
Distance styloïde radiale-épicondyle	Avant-bras fléchi à angle droit, distance entre l'axe d'articulation du coude (épicondyle) et un repère osseux (styloïde radiale) situé à l'extrémité inférieure de l'avant-bras.	
Distance articulation métacarpo-phalangienne-épicondyle	Avant-bras fléchi à angle droit, mesure de la distance entre l'axe d'articulation du coude (épicondyle) et la tête du 3ème métacarpien	

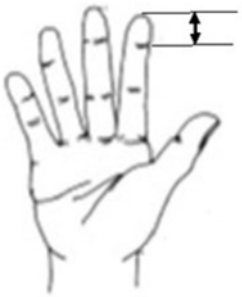
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Distance épicondyle-dactylion	Avant-bras fléchi à angle droit, main tendue dans l'axe de l'avant-bras, distance entre l'axe d'articulation du coude (épicondyle) et l'extrémité du médius (dactylion).	
Distance olécrane-dactylion	Avant-bras fléchi à angle droit, la main tendue dans l'axe de l'avant-bras, de la pointe du coude (olécrane) à l'extrémité du médius (dactylion).	
Hauteur de la malléole externe	Sujet debout, charge pondérale également répartie sur les deux pieds, hauteur de la pointe de la malléole externe au-dessus du sol.	
Distance milieu du pli du poignet à dactylion	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, mesure de la distance entre l'extrémité du majeur et l'apophyse styloïde du radius. Le point de mesure de l'apophyse styloïde correspond approximativement au pl central du poignet.	
Longueur de la paume	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire tournée vers le haut (supination), mesure de la distance selon une ligne parallèle à l'axe de la main entre la ligne bistyloïdienne et les plis de la flexion palmaire des premières phalanges des doigts	

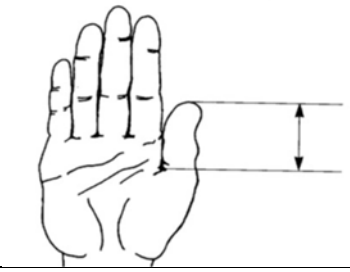
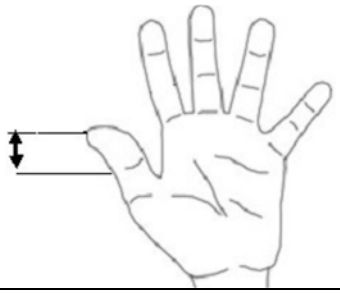
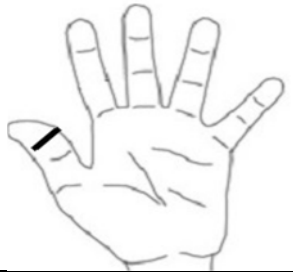
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

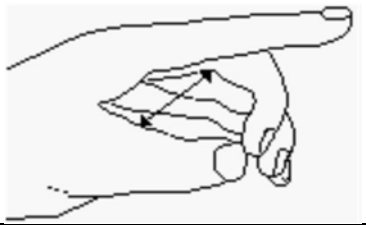
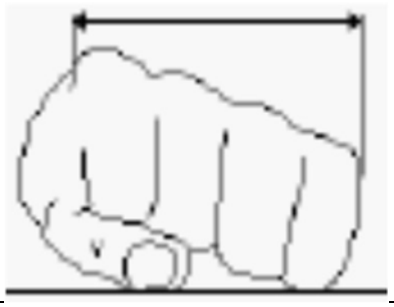
© DGA 2026

Longueur index (fourchette index-médius)	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire posée à plat, mesure de la distance entre le bord antérieur du repli cutané interdigital index-médius et l'extrémité de l'index.	
Longueur de la dernière phalange de l'index	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, doigts écartés, mesure à partir de l'articulation de la dernière phalange de l'index jusqu'à l'extrémité du doigt.	
Longueur de la dernière phalange de l'index	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, doigts écartés, mesure à partir de l'articulation de la dernière phalange de l'index jusqu'à l'extrémité du doigt	
Diamètre distal de l'index	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, doigts écartés, mesure de la distance maximale entre les surfaces latérale et médiane de l'index, mesurée au niveau de l'articulation entre les phalanges médiane et distale.	
Diamètre proximal de l'index	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, doigts écartés, mesure de la distance maximale entre les surfaces latérale et médiane de l'index, mesurée au niveau de l'articulation entre les phalanges médiane et proximale	

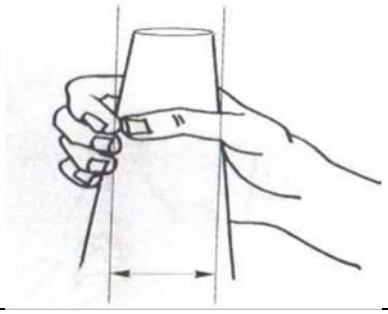
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Longueur du pouce	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, doigts serrés, Mesure de la pointe du pouce à sa base, au niveau de la bande de peau entre celui-ci et l'index. Pouce tenu droit	
Longueur de la dernière phalange du pouce	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, doigts écartés, mesure à partir de l'articulation de la dernière phalange du pouce jusqu'à l'extrémité du doigt. Pouce tenu droit.	
Largeur de la dernière phalange du pouce	Avant-bras horizontal, main tendue à plat, paume tournée vers le haut, doigts écartés, mesure au-dessus de l'articulation, à l'endroit le plus large de la dernière phalange du pouce, avant l'arrondi de l'extrémité du doigt	
Largeur de la main	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire posée à plat, largeur prise au niveau des points les plus externes des 2ème et 5ème articulations métacarpophalangiennes.	
Longueur A de la main (distance styloïde radiale-dactylion)	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire posée à plat, mesure de la distance entre l'extrémité inférieure et externe du radius (styloïde radiale) et l'extrémité du médius (dactylion).	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Largeur paume + pouce	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire posée à plat, distance entre le point externe de l'éminence hypothénar et le point externe de l'articulation métacarpo-phalangienne du pouce.	
Largeur maximale de la paume	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire posée à plat, pouce légèrement écarté, distance entre le point le plus externe de l'éminence hypothénar et le point le plus externe du pli cutané interdigital entre le pouce et l'index.	
Largeur maximale du poignet (ligne bistyloïdienne)	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire posée sur un plan dur, mesure de la distance entre les styloïdes radiale et cubitale.	
Diamètre interne pince pouce-médius	Mesure de la distance maximale entre le pli de flexion formé par l'articulation P1-P2 du médius et le pli interdigital situé à la base du pouce	
Largeur du poing fermé	Poing fermé, posé sur un plan dur, le pouce reposant sur l'index et le médius, mesure de la distance entre les points les plus externes de l'articulation métacarpo-phalangienne des 2ème et 5ème doigts, compte tenu des plis cutanés	

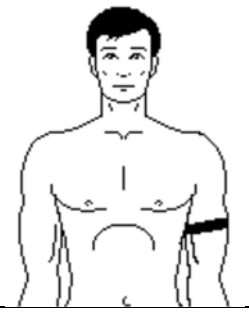
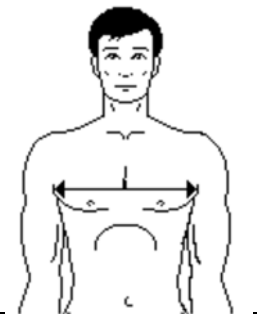
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Épaisseur du poing fermé	Poing fermé, posé sur un plan dur, le pouce en flexion sur l'index et le médius hauteur de l'articulation métacarpo-phalangienne la plus haute au-dessus du plan d'appui servant de référence.	
Épaisseur maximale de la main	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras , pouce accolé à l'index, épaisseur maximale de la main entre l'éminence thénar et la face dorsale de la main au niveau des métacarpiens.	
Diamètre de préhension pouce-index	Mesuré en saisissant un cône (pouvant être gradué) à la plus grande circonférence permettant aux extrémités du pouce et de l'index de se toucher. Le diamètre est ensuite mesuré	
Périmètre du poignet	Avant-bras fléchi à angle droit, main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, périmètre mesuré au niveau de la ligne bistyloïdienne	
Périmètre paume pouce accolé à l'index	Main tendue dans le prolongement de l'avant-bras, face palmaire posée à plat, périmètre passant par les points les externes de l'éminence hypothénar et de l'articulation métacarpo-phalangienne du pouce.	

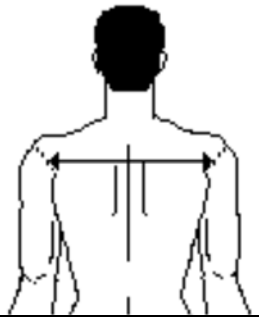
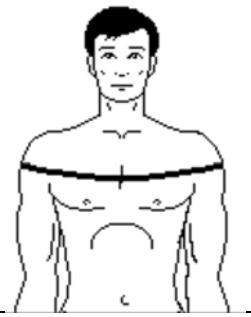
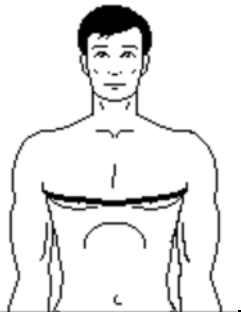
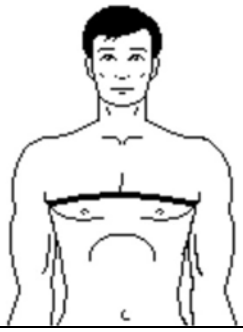
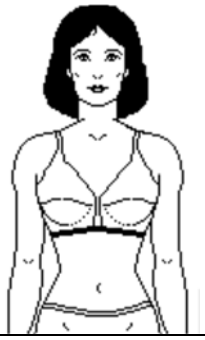
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

Périmètre de la main	Main tendue, pouce écarté, périmètre relevé au niveau du pli de flexion des doigts	
Tour de main - main la plus forte	Main la plus forte tendue (droite pour les droitiers et gauche pour les gauchers). Tour de main mesuré à 20 mm de l'entre-doigt entre le pouce et l'index	
Périmètre du biceps contracté (bras selon la latéralité du sujet)	Sujet debout, bras horizontal, avant-bras fléchi, muscles contractés au maximum, périmètre maximal du bras relevé au niveau de la partie la plus saillante du biceps.	
Périmètre du biceps relâché (bras selon la latéralité du sujet)	Sujet debout, bras pendant le long du corps, muscles relâchés, périmètre maximal du bras relevé au niveau de la partie la plus charnue du biceps	
Carrure devant. Distance linéaire antérieure entre les deux points de carrure devant	Sujet debout, bras pendant le long du corps, mesure prise horizontalement entre les points de carrure devant qui se trouvent matérialisés par l'extrémité supérieure du pli axillaire antérieur résultant du contact de la face interne du bras avec la partie latérale du tronc.	

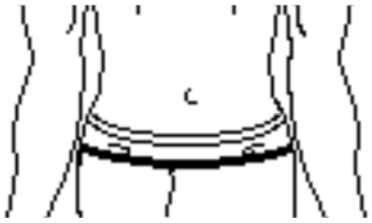
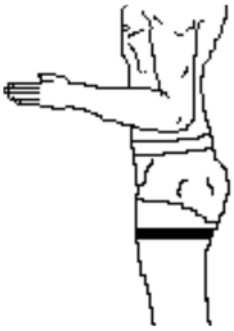
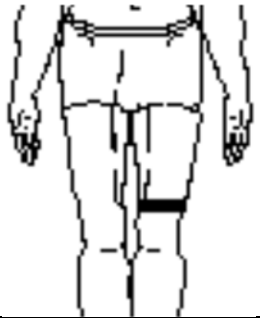
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Carrure dos. Distance linéaire postérieure entre les deux points de carrure dos.	Sujet debout, bras pendant le long du corps, mesure prise horizontalement entre les deux points de carrure dos qui sont situés au milieu de la ligne courbe joignant, sur la face postérieure de l'épaule, le point acromial au pli axillaire	
Périmètre des épaules	Sujet debout, bras pendant le long du corps, périmètre relevé dans un plan horizontal au niveau des points les plus saillants des épaules (muscles deltoïdes).	
Périmètre du thorax	Sujet debout, en respiration indifférente, périmètre pris dans un plan horizontal passant au niveau des mamelons	
Périmètre maximal du thorax (chez les Hommes)	Sujet debout, en respiration indifférente, périmètre maximal pris dans un plan horizontal passant au niveau des pectoraux	
Périmètre maximal du thorax (chez les Femmes)	Sujet debout, en respiration indifférente, périmètre pris dans un plan horizontal, le ruban métrique passant juste au-dessous des bonnets du soutien-gorge	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

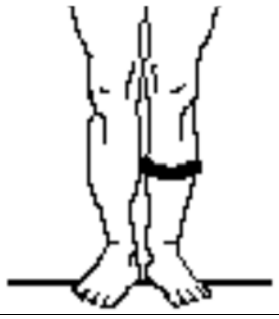
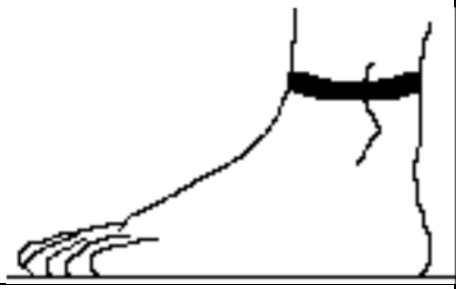
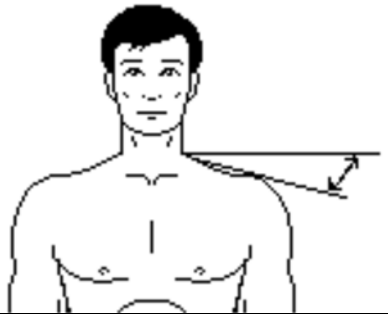
© DGA 2026

Périmètre de l'abdomen	Sujet debout, en respiration indifférente, périmètre pris dans un plan horizontal passant au niveau de l'ombilic	
Périmètre de l'abdomen au niveau des E.I.A.S	Sujet debout, en respiration indifférente, périmètre pris dans un plan horizontal passant au niveau des épines iliaques antérosupérieures	
Périmètre maximum des fesses	Sujet debout, périmètre pris dans un plan horizontal passant en avant au niveau du pubis et en arrière au niveau de la partie la plus proéminente du massif fessier	
Périmètre maximal de la cuisse	Sujet debout, périmètre maximal pris dans un plan horizontal passant au niveau de l'extrémité supérieure de la cuisse	
Périmètre minimal de la cuisse	Sujet debout, périmètre minimal pris dans un plan horizontal passant au niveau de la partie inférieure de la cuisse, immédiatement au-dessus de la rotule.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

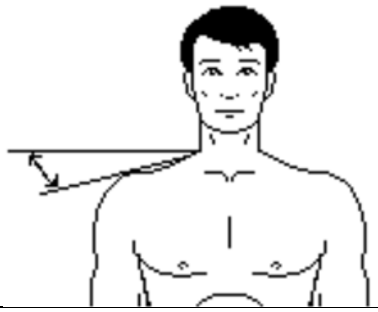
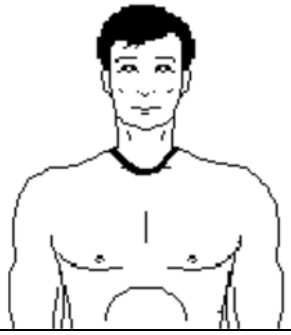
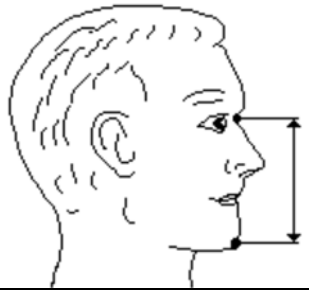
© DGA 2026

Périmètre maximal de la jambe	Sujet debout, charge pondérale également répartie sur les deux pieds, périmètre maximal de la jambe pris dans un plan horizontal passant au niveau de la saillie du mollet.	
Périmètre minimal de la jambe	Sujet debout, charge pondérale également répartie sur les deux pieds, périmètre pris dans un plan horizontal passant juste au-dessus des malléoles interne et externe	
Périmètre bimalléolaire (périmètre de la cheville)	Sujet debout, charge pondérale également répartie sur les deux pieds, périmètre mesuré au niveau des points les plus saillants des malléoles interne et externe.	
Périmètre cou-de-pied	Sujet debout, charge pondérale également répartie sur les deux pieds, périmètre pris dans un plan vertical, passant par la partie la plus convexe de la face supérieure du pied.	
Pente de l'épaule gauche (exprimée en degrés)	Mesure en degrés de l'angle constitué par l'axe horizontal du cou et la pente de l'épaule définie par la ligne joignant le point d'encolure au sommet de l'épaule (acromion).	

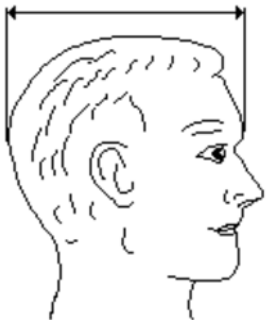
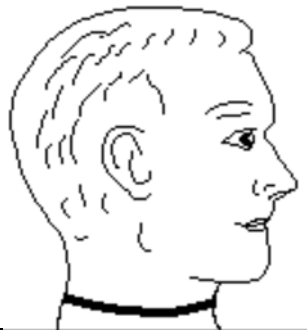
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

Pente de l'épaule droite (exprimée en degrés)	Mesure en degrés de l'angle constitué par l'axe horizontal du cou et la pente de l'épaule définie par la ligne joignant le point d'encolure au sommet de l'épaule (acromion).	
Pente de la partie haute du thorax (exprimée en degrés)	Sujet debout, mesure en degrés suivant l'inclinaison du thorax, et débutant d'un point situé au même niveau horizontal que la fourchette sternale.	
Périmètre d'encolure	Périmètre relevé à la base du cou en passant en arrière sur la 7ème vertèbre cervicale, sur le côté par les deux points d'encolure et en avant à la partie supérieure de la fourchette sternale.	
Distance nasion-gnathion (hauteur de la face)	Distance mesurée entre la racine du nez (nasion) et l'extrémité inférieure du menton (gnathion).	
Largeur maximale de la tête	Distance maximale mesurée perpendiculairement au plan médian du crâne au niveau des points les plus saillants des bosses pariétales.	

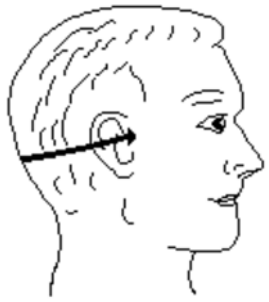
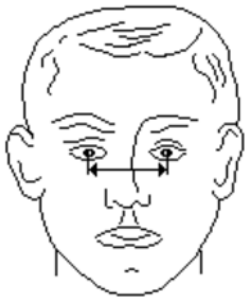
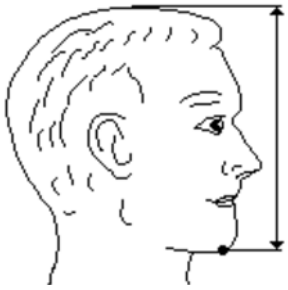
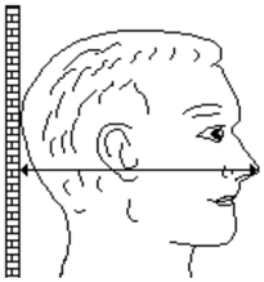
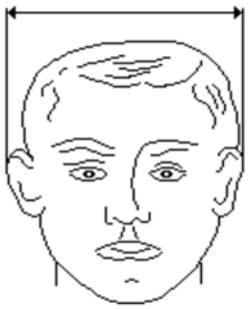
Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026

Distance opistocranion-glabelle (longueur maximale de la tête)	Longueur maximale mesurée entre le point le plus saillant du front situé entre les sourcils (glabelle) et le point de l'occiput (opistocranion) le plus éloigné de la glabelle.	
Périmètre de la tête	Périmètre maximal passant au niveau des deux bosses pariétales, la glabelle et l'opistocranion.	
Périmètre du cou (3ème vertèbre cervicale cartilage thyroïde)	Périmètre passant par la 3ème vertèbre cervicale et le cartilage tyroïdien.	
Arc inion-glabelle	Distance linéaire mesurée sagittalement entre l'inion et la glabelle.	
Arc bitragus coronal	Distance linéaire mesurée entre les deux tragus et passant par le sommet du crâne (vertex).	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

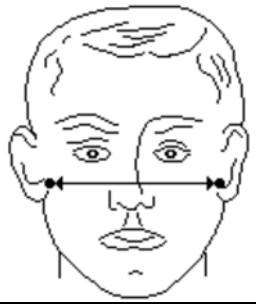
© DGA 2026

Arc bitragus-inion	Distance linéaire mesurée entre les deux tragus et passant par l'inion.	
Distance bi-pupillaire	Mesure de l'écart entre les deux centres des pupilles.	
Distance gnathion-vertex en projection (hauteur de la tête)	Distance mesurée par projection entre le point médian le plus bas du bord inférieur de la mandibule et le point de la voûte crânienne le plus haut situé.	
Distance pronasal-plan postérieur de la tête en projection	A partir d'un mur servant de plan de référence, mesure en projection de la distance entre le mur et le point le plus antérieur de la pointe du nez.	
Distance maximale entre les oreilles	Distance maximale entre les points les plus externes de l'hélix (pavillon de l'oreille).	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

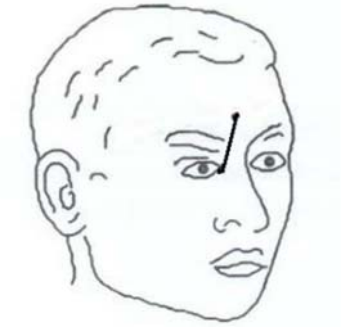
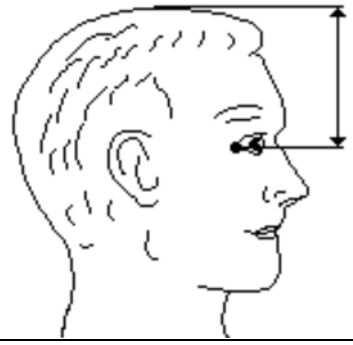
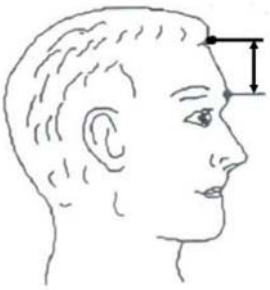
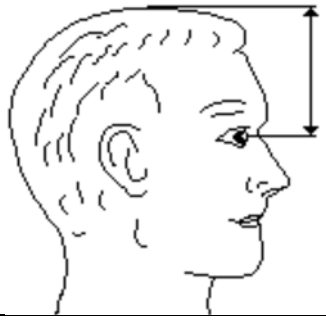
© DGA 2026

Distance bizygomatique	Distance maximale entre les points les plus externes des arcades zygomatiques (zygions).	
Distance bi-ectocanthion	Distance mesurée entre les points situés chacun à l'angle palpébral externe sur son rebord postérieur.	
Distance sur et sous-orbitaire	Distance mesurée entre les points situés entre le point supérieure de l'obite et le point inférieur de l'orbite.	
Distance bifronto-temporale (frontal minimum)	Distance entre les deux points fronto-temporaux droit et gauche.	
Arc bifronto-temporal	Méthode : Distance linéaire mesurée entre les deux points fronto-temporaux et passant par la glabelle.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

Distance glabelle-endocanthion gauche	Distance linéaire mesurée entre la glabelle et l'endocanthion gauche	
Distance ectocanthion-vertex en projection	Distance mesurée par projection entre le point palpébral latéral externe et le point de la voûte crânienne le plus haut situé	
Distance glabelle-crinion en projection	Distance en projection entre la glabelle et le crinion	
Distance pupille-vertex en projection	Distance en projection mesurée entre la pupille et le point le plus haut situé de la voûte crânienne.	
Distance calotte-gnathion	Distance mesurée du gnathion au point le plus éloigné de la calotte crânienne.	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

Hauteur de l'oreille	Distance mesurée entre le point le plus externe du bord supérieur du pavillon de l'oreille (hélix) et le point le plus inférieur du lobule	
Largeur de l'oreille	Distance mesurée entre le point le plus antérieur et le point le plus postérieur du pavillon de l'oreille (hélix).	
Indice Cormique (IC)	Rapport : « Taille assis/Taille debout x 100 » / « Hauteur Vertex-Siège assis redressé/ Stature x 100 ».	
L'indice du membre inférieur (IMI)	Rapport : « Hauteur de l'Epine Iliaque Antérieure Supérieure (EIAS) » / « Stature » x 100	

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.

UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15

© DGA 2026

ANNEXE 2 Questionnaire

Identité

- Genre biologique (H ; F)
- Année de naissance
- Armée d'appartenance
- Régiment d'appartenance
- Spécialité / métier
- Niveau d'études / années d'études post-bac

Ouïe

- Trouble auditif / trauma suite tir ?
- Acouphènes ?
- Utilisation de bouchons ? Si oui, Générique / sur-mesure ?

Vue

- Œil directeur
- Acuité visuelle
- Opération des yeux
- Port de lunettes et corrections
- Daltonisme ?

Motricité

- Manualité / Latéralité (gaucher ; droitier ; ambidextre)
- Pied d'appel / d'appui (droit ; gauche)

Divers ou Spécificité par arme

- Mal des transports : Terre, Air, Mer ?
- Mal des simulateurs
- Perte Odorat ? (COVID ?)

Ce document est la propriété de l'État, il ne peut être reproduit, copié ou utilisé sans autorisation écrite.
UM CTER
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75 509 Paris Cedex 15
© DGA 2026